

Pithiviers, le 09 août 2021

Monsieur le Préfet
DRIEAT Ile-de-France
Service politiques et police de l'eau
12 Cours Louis Lumière – CS 70027
94307 VINCENNES CEDEX

Affaire suivie par Lionel COSANI

N/REF : MB/BD/209/2021

Objet : Avis de la CLE du SAGE Nappe de Beauce – Demande d'autorisation environnementale concernant le projet de confortement et valorisation des berges de Seine sur la commune du Coudray-Montceaux

Monsieur le Préfet,

En date du 03 juillet 2021, vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Nappe de Beauce sur le dossier de demande d'autorisation déposé par le SIARCE concernant le projet de confortement et valorisation des berges de Seine sur la commune du Coudray-Montceaux.

Après examen du dossier que vous m'avez transmis, je vous informe que je n'ai aucune remarque particulière à formuler et que ce projet ne présente pas d'incompatibilité avec les orientations du PAGD ni de non-conformité avec le règlement du SAGE Nappe de Beauce.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Monique BEVIERE
Présidente de la CLE
du SAGE Nappe de Beauce